

Grève enseignante et réussite scolaire en Haïti : cas des élèves du secondaire 4 de la ville de Jacmel de 2018 à 2023

Teacher strike and academic success in Haiti: case of secondary 4 students in the city of Jacmel from 2018 to 2023

Huelga de profesores y éxito académico en Haití: caso de estudiantes de 4° de secundaria en la ciudad de Jacmel entre 2018 y 2023

Carole DESCORMIERS¹ & André Yves PIERRE²

¹Assistante de recherche au CRS-IUS, Port-au-Prince, Haïti

²Chercheur associé au CRS-IUS, Port-au-Prince, Haïti

Auteur correspondant : andre-yves.pierre@ius.education

Résumé

Cet article analyse les effets des grèves enseignantes sur la réussite scolaire des élèves du Secondaire 4 dans la ville de Jacmel, entre 2018 et 2023, dans un contexte de fragilité du service public éducatif. L'objectif est de mettre en évidence, d'une part, les mécanismes par lesquels les arrêts de cours dégradent les apprentissages et, d'autre part, les facteurs institutionnels qui alimentent la conflictualité sociale dans le secteur. La démarche repose sur une méthodologie qualitative, combinant questionnaires et entretiens semi-dirigés auprès d'acteurs scolaires (enseignant·e·s, directions d'établissements, élèves), ainsi que l'exploitation de données disponibles sur les résultats d'examens officiels. Les résultats montrent que les grèves répétées réduisent le temps d'apprentissage, perturbent l'exécution des programmes et génèrent chez les élèves démotivation, redoublement, abandon et échec, particulièrement en classe d'examen. L'étude met également en évidence le rôle des conditions d'emploi (irrégularités administratives, retards de paiement) et d'une gestion déficiente des ressources humaines dans la dynamique des mobilisations. L'apport principal réside dans une lecture articulant droit de grève, gouvernance éducative et performance scolaire, en proposant des pistes de régulation centrées sur la sécurisation statutaire et la continuité pédagogique.

Mots-clés : grève enseignante • réussite scolaire • Jacmel • baccalauréat • gouvernance éducative

Abstract

This article examines how teacher strikes have affected the academic achievement of Grade 10/Secondary 4 students in Jacmel, Haiti, over the period 2018–2023, against the backdrop of recurring disruptions in public service delivery. The study aims to clarify the causal pathways through which instructional stoppages weaken learning outcomes and to identify the institutional drivers sustaining conflict in the education sector. Methodologically, it adopts a qualitative design, combining questionnaires and semi-structured interviews with key stakeholders (school leaders, teachers, and students), and triangulating these accounts with available administrative data on official examination results. Findings indicate that repeated strikes significantly reduce instructional time, hinder syllabus completion, and translate into measurable and perceived declines in performance—particularly for examination cohorts—through heightened demotivation, repetition, dropout risks, and failure. The analysis also highlights how precarious employment conditions, unpaid arrears, and ineffective human-resource management contribute to strike recurrence and exacerbate systemic instability. The paper’s contribution lies in linking labor action, the legal-institutional framework of strikes, and student outcomes, while advancing policy-relevant avenues for reform, notably the stabilization of teachers’ employment status, timely compensation, and continuity mechanisms to protect learning during industrial action.

Keywords: teacher strikes • student achievement • Jacmel • national exams • education governance

Resumen

Este artículo analiza el impacto de las huelgas docentes en el rendimiento de los estudiantes de Secundaria 4 en la ciudad de Jacmel (Haití) durante el período 2018–2023, en un contexto de interrupciones recurrentes del servicio educativo. El objetivo es comprender cómo la suspensión de clases afecta los aprendizajes y, al mismo tiempo, identificar los factores institucionales que alimentan la conflictividad en el sector. La investigación adopta un enfoque cualitativo, apoyado en cuestionarios y entrevistas semidirigidas realizadas a actores clave del sistema escolar (direcciones, docentes y estudiantes), además del análisis de datos disponibles sobre resultados de exámenes oficiales. Los hallazgos muestran que las huelgas repetidas reducen el tiempo efectivo de enseñanza, impiden completar los programas y producen consecuencias negativas particularmente en cursos de examen: desmotivación, repetición, abandono y fracaso escolar. Asimismo, el estudio subraya el peso de la precariedad administrativa y salarial (atrasos de pago, irregularidades contractuales) y de una gestión ineficaz de los recursos humanos en la reproducción de las huelgas. El aporte del trabajo consiste en articular derecho de huelga, gobernanza educativa y desempeño escolar, proponiendo medidas orientadas a asegurar la continuidad pedagógica y la estabilización laboral del personal docente.

Palabras clave: huelga docente • éxito escolar • Jacmel • exámenes oficiales • gobernanza educativa

INTRODUCTION

Cet article (chapitre) étudie la grève des enseignants dans la ville de Jacmel. En constatant qu'il y a un lien étroit entre la grève et la réussite des jeunes en milieu scolaire, nous avons choisi de traiter ce sujet portant sur l'impact de la grève enseignante sur la réussite des élèves du Secondaire Quatre dans la ville de Jacmel.

Selon Tournier (1993), la grève signifie le lieu où les sans-travail viennent pour s'embaucher pour une longue durée. Alors, l'expression « faire grève » crée une sorte d'hésitation entre la désignation d'une action subie qui est le chômage, et celle d'une action concertée. En effet, la grève enseignante n'est pas seulement une affaire de pays du sud comme Haïti. Selon Frajerman (2013), en observant la France, un professeur des écoles fait quatre fois la grève d'un salarié du privé. Pourtant les enseignants ont une mission d'éducation à la jeunesse.

Au cours de l'année 2015-2016, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) a pris la décision de généraliser le programme « secondaire « rénové », après environ sept années d'expérience sur un échantillon de 158 écoles tant publiques et non publiques tout en éliminant le baccalauréat de la 1^{re} partie (Rhéto). En même temps, le Ministère a souligné à l'intention de tous que les critères de validation pour la philo sont toujours les mêmes.

En analysant la responsabilité des enseignants professionnels comme étant des agents responsables de la formation des jeunes en milieu scolaire. C'est une obligation de montrer l'impact de leur grève sur la réussite des élèves du Secondaire Quatre dans la ville de Jacmel. Ainsi que le taux d'échec du baccalauréat entre 2018-2023.

Force est de constater que la grève crée un enjeu primordial au sein de l'enseignement public et non public. Toutefois, dans les pays sous-développés comme Haïti, la grève enseignante demeure une occasion pour les revendications des enseignants qui sont toujours en quête d'améliorer leur condition de travail. C'est aussi un moment très difficile pour l'apprentissage des élèves des écoles publiques et non publics dans la ville de Jacmel spécialement ceux du Secondaire Quatre. En effet, c'est donc un moment où deux intérêts conciliables (la réussite des élèves et les meilleures conditions de travail des enseignants) font face à une situation de non-respect des droits des travailleurs enseignants comme l'absence de contre, l'absence de nomination et aussi le non-paiement. Alors, ce non-respect du rapport mercantile entre l'État et les enseignants touche automatiquement la réussite des élèves du Secondaire 4 de la ville de Jacmel.

Ce travail est divisé en (2) deux grandes parties. D'une part la partie théorique qui présente les éléments conceptuels et historiques. Et d'autre part la partie méthodologique qui concerne les enquêtes de terrain et les interprétations des données recueillies lors des entretiens auprès de certains acteurs du système éducatif dans la ville de Jacmel.

1. CADRE THÉORICO-JURIDIQUE DE LA NOTION DE GRÈVE

Cette partie vise à présenter le cadre théorique et juridique de l'exercice du droit de grève. De plus, nous présentons l'évolution des rapports des organisations de défense des droits des travailleurs face à l'État. Nous abordons cette réalité dans une logique diffusionniste et évolutive. C'est-à-dire, en tenant compte de l'origine de la grève dans les pays développés d'une manière générale et voir aussi ce nouveau phénomène en Haïti avec l'arrivée des associations syndicales comme moteur de lutte de revendication des droits des travailleurs et dans notre cas, des enseignants.es. En effet, les associations des salariés sont une réalité qui date de bien avant l'avènement du Code du travail, il est apparu au cours des mouvements ouvriers du 19^e siècle. Ce mouvement collectif permettant au mouvement syndicaliste de renforcer son pouvoir de revendication et de faire valoir les intérêts des salariés auprès de l'employeur et du gouvernement tout en respectant les normes et les principes établis sur l'exercice du droit de grève.

1. Exercice du droit de grève

La grève est un acte par lequel un groupe social manifeste à la fois sa solidarité interne et sa désolidarisation par rapport au reste de la société ; avec un préavis et pour une durée déterminée (Cohen, 1987). Ce type de manifestation d'une manière générale n'est pas forcément nécessaire par un arrêt de travail concerté ; le groupe social utilise ce moyen afin de contraindre leur employeur à satisfaire leurs revendications professionnelles, dans le cas où il n'y a plus d'autre moyen pour influencer les décisions à prendre (Gubbels 1962). La grève s'est développée au 19^e siècle avec la révolution industrielle comme moyen de lutte afin d'améliorer les conditions de travail au sein d'une entreprise.

Pour bien maîtriser cette expression, il convient de prendre en compte la prospérité de l'Europe occidentale et des États-Unis d'Amérique. Les pays et les sociétés qui les composent ont vu l'organisation et le fonctionnement de leur économie changer de manière catégorique. C'était une transformation qui a touché tous les aspects de la vie quotidienne au 18^e et au 19^e siècle. Et c'est pourquoi qu'on la baptisa la Révolution industrielle (Clare Jhon, 1993). Dès qu'il y a transformation sociale et économique, il faut aussi attendre à un ensemble de problèmes qui vont être nés de cette révolution. Donc, les autorités publiques cherchent à délimiter un cadre afin de l'encadrer.

Au cours des années 1980, certaines données théoriques montraient toujours la grève sur une image assez radicale. Elles s'attachent à la saisir en termes révolutionnaires comme étant le signe qui précédait d'un pouvoir prolétaire apparaissant avec le mouvement syndicaliste. Au XIX^e siècle c'est la période (Gubbels, 1962) où le syndicalisme est initialement apparu. Le syndicalisme, tel qu'on l'entend aujourd'hui, est un phénomène sociétal, économique et historique relativement récent, approximativement 160 ans en Europe et en Amérique du Nord (Sagnes 1994).

En Haïti, sous la présidence d'Élie Lescot qui n'hésita pas interdire la parution de *La Ruche*, l'organe de presse d'un groupe d'écoliers et d'étudiants à la fin du mois de décembre 1945, en réaction à la décision du gouvernement, les élèves et les étudiants de la capitale répondirent le

7 janvier 1946, jour de la rentrée des classes, par un mouvement de grève et des manifestations de rue. Ces journées de grève et de mobilisation d'étudiantes et populaire, baptisées les « cinq glorieuses » arrivèrent à pousser le président Élie Lescot à l'abdication (Étienne, 2007). Selon Bossu (2003), la grève doit être une réunion de trois conditions : un arrêt de travail, une action concertée et un but professionnel. S'agissant de la première exigence, l'arrêt de travail, la jurisprudence demande une cessation franche du travail. En Haïti, après les 5 glorieuses, la constitution de 1946 stipula que le mouvement de grève doit être collectif et concerté.

En fait, la grève est une liberté fondamentale reconnue aux agents des fonctions publiques. Elle est une cessation collective et concertée d'activité. Suivant l'article 35-5 de la constitution de 1987, le droit de grève est reconnu dans les limites déterminées par la loi. Cependant, c'est l'article 204 du Code du travail haïtien qui définit les principes rendant légale une grève. Et selon l'article 209 de ce Code, la grève n'est pas autorisée dans les services d'utilité publique. Pour cet article, il faut entendre ce qui est assuré par les travailleurs strictement indispensables au fonctionnement de certains établissements privés qui ne peuvent suspendre leurs activités sans causer des dommages graves et immédiats à la santé des individus et à la sécurité publique (Pierre, 2004 ; Perchellet, 2010).

Alors, le mouvement syndicaliste était les premières formes d'associations qui ont défendu des salariés, ainsi que leurs droits et leurs pratiques. Le syndicalisme de la fin du XIXe siècle était beaucoup plus lié aux récentes évolutions du monde. La première loi réglementant le fonctionnement des organisations syndicales en Haïti remonte au 22 février 1948. C'est une loi qui a été promulguée dans les premiers temps de l'éclosion du mouvement syndical.

2. Organisations syndicales en Haïti

Le 24 mars 1903, le pays connaît son premier syndicat, ce fut le Syndicat des cordonniers haïtiens (Pierre, 2004). Au cours des années 1940, le mouvement syndical haïtien se renforce et s'impose comme une véritable force de changement. C'est la Constitution de 1946 qui reconnaît le droit syndical en Haïti. Deux ans plus tard, la liberté syndicale est reconnue par la Convention de San Francisco du 9 juillet 1948. Cette convention est ratifiée sous la présidence de Jean Claude Duvalier par décret le 16 février 1979.

En effet, sous la dictature, le mouvement syndical était considéré comme subversif. Cependant, la chute de Duvalier en février 1986 a ouvert la voie à la liberté d'expression, ce qui a conduit à la création de diverses organisations de toutes sortes dans tout le pays ainsi qu'à la création de syndicats. C'est ainsi que la Confédération Nationale des Éducatrices et Éducateurs d'Haïti (CNEH) a été fondée le 13 avril 1986. Elle est une organisation socioprofessionnelle et syndicale, foncièrement démocratique composée de 13 fédérations représentant les dix départements.

Ensuite, dans le département du Sud-Est, spécialement dans la ville de Jacmel l'Association des enseignants jacmeliens (AEJ) a vu le jour le 4 mai 1986 dans l'objectif de faire respecter le droit des enseignants. Puis au cours de cette même année, la Confédération Nationale des Éducateurs et Éducatrices d'Haïti (CONEH) a vu le jour. Et enfin, parmi les plus connus des syndicats enseignants en Haïti, nous avons vu la création de l'Union Nationale des Normaliens

d'Haïti (UNOH), fondée le 16 mars 1991 suite à l'aggravation d'une crise politique aiguë, ayant abouti à la fermeture des écoles en novembre 1990 et aussi la Fédération Nationale en Éducation et en Culture (FENATC), une année après, soit, le 20 juin 1992 (Guide Syndical Unitaire, p.5). Alors, ces organisations syndicales et d'autres ont bénéficié de l'article 35 de la Constitution de 1987, qui garantit la liberté d'association et la protection des droits des travailleurs dans les secteurs public et privé.

Toutes ces organisations syndicales que nous présentons, depuis leur création après la fin de la dictature des Duvalier en 1986 sont quelques fois différentes les unes des autres surtout sur le plan idéologique, cependant, d'un autre côté, elles partagent toutes, les mêmes revendications que nous pouvons résumer en deux termes : meilleure condition de travail et revoir le statut d'enseignant.

Jean Brière (2024) dans un article a fait mention du Statut des enseignants du 29 octobre 1984 établissant un plan de carrière précis pour les enseignants(e)s du secteur public et une échelle salariale pour les enseignants de l'éducation de base, qui inclut des augmentations tous les (4) quatre ans. Pour lui, ce statut a été un élément important pour la pratique de la profession enseignante. Cependant, nous devons rappeler que ce Statut des enseignants n'a jamais été mis en œuvre. Les augmentations salariales n'ont été gagnées qu'à force de mobilisations et de grèves. Les programmes d'ajustement structurel des années 1990 se sont traduits par une diminution des nominations d'enseignant(e)s à des postes permanents et par une forte augmentation des enseignant(e)s contractuel(le)s ne bénéficiant d'aucun avantage social (Perchellet, 2010).

Il existe actuellement plus de trente organisations syndicales dans le secteur de l'éducation en Haïti. Certains ont une représentation nationale. D'autres sont très locaux. Dans la ville de Jacmel, des organisations syndicales comme AEJ, GENÈSE, UNNOEH, CONEH, FENATEC, et l'AEJ ont été créées par des enseignants locaux. Leur influence sur la scène dans les revendications se fait sentir depuis quelques années.

3. Grève des enseignants à Jacmel de 2018 à 2023

Dans le département du Sud « Est, la ville de Jacmel a connu une grève le 8 mai 2014 qui a beaucoup paralysé les écoles publiques ainsi que non publiques. La grève des enseignantes a causé beaucoup de retards dans la conduite des programmes de l'année académique 2013-2014, ainsi plusieurs dégâts matériels provoqués par des élèves en furie contre l'absence des enseignants dans les salles de classe ont été enregistrés.

Entre 2018 et 2023, Jacmel a connu cinq grèves d'enseignants. Pour être plus précis, le secteur éducatif de la ville a connu une grève par année académique. De nombreux jours de classe ont été perdus. Le 20 janvier 2019, la ville de Jacmel a connu une grève réalisée par plusieurs syndicats, dont CNEH, FENATEC, UNOEH et AEJ. Ces syndicats se sont joints pour unir leurs voix afin de porter les autorités éducatives à prendre leurs responsabilités. Cette grève a paralysé presque tous les établissements scolaires publics et non publics. De ce fait, les élèves ont exprimé leurs frustrations des manifestations face au risque d'échec aux examens officiels

de juin et de juillet 2019, vu la quantité de jours ratés de classe. Car ils ont passé trois semaines en grève.

Les grèves à répétition réduisent considérablement les temps d'apprentissages et ne permettent pas une exécution normale des programmes d'enseignement. Cette baisse de niveau se manifeste par de mauvaises notes. L'année suivante, dès la rentrée scolaire le premier octobre 2019, les grèves des enseignantes se poursuivent avec la confédération de la plateforme des syndicats d'enseignants. En janvier 2020, les enseignants bloquent la rentrée des classes pour réclamer plusieurs mois d'arriérés de salaire. En ce sens, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) de l'époque, Pierre Josué Agénor Cadet, lance un appel au calme, afin d'éviter les dérapages regrettables et préserver l'intérêt supérieur de l'école et la sérénité nécessaire pour affronter les défis de la refondation du secteur éducatif haïtien.

Le pire, en guise de regarder la source du problème en 2021, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) a critiqué la grève des enseignants qui a paralysé plusieurs jours de classes et a condamné les attaques contre les écoles.

Pour l'année scolaire 2022-2023, la situation ne change pas et les mêmes revendications ne se sont pas toujours satisfaites. Et au mois de janvier, des enseignants sont sortis pour manifester dans les rues de Jacmel en vue de dénoncer la mauvaise gouvernance de l'équipe en place et en vue de réclamer les meilleures conditions de travail.

Tableau 1 : Grèves organisées à Jacmel entre 2018 à 2023.

Année	Organisations syndicales	Nombres de jours de grève
2018 — 2019	UNNOEH/AEJ	3 semaines/trois mois
2019 -2020	UNNOEH/Plateforme syndicale	Deux semaines
2020 — 2021	FENATEC/CONEH/UNNOEH/CNEH	Plus de trois semaines
2021 — 2022	UNNOEH	Une semaine
2022 — 2023	UNNOEH	Environ 6 semaines

Source : Tableau réalisé à partir des données collectées lors d'une entrevue

Alors, ce tableau montre que le nombre de jours de classe dans la ville de Jacmel diminue au cours de la période allant de 2018 à 2023. De plus, les crises politiques que connaît le pays depuis des décennies ont poussé les autorités à faire les ouvertures officielles de classe en octobre¹, ce qui fait que les élèves n'ont pas eu la chance de faire plus de 200 jours de classe comme standard international. Cependant, à côté de cette situation, les grèves à répétition dans la ville diminuent de plus en plus le nombre de jours de classe.

Selon le coordonnateur départemental de l'UNNOEH et le fondateur de la Genèse ainsi que le président de l'AEJ et ses membres ont l'habitude de faire des grèves annuellement et de manière consécutive. Leurs grèves, certaines fois, durent un trimestre environ. Ces grèves sont appelées en Haïti *grève manche longue*². C'est-à-dire une grève qui se poursuit pendant une période

¹ En Haïti, l'ouverture officielle des classes se faisait en octobre. Il faut attendre 1999 pour que les autorités éducatives commencent à fixer la rentrée des classes en septembre.

² Grève de longue durée.

indéterminée. Selon Monsieur Jackson, le fondateur de la Genèse, son organisation syndicale ne fait pas de grève, elle préfère de faire des manifestations de rue.

2. IMPACTS DE LA GRÈVE ENSEIGNANTE SUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES DU SECONDAIRE QUATRE

Ce deuxième point consiste à analyser les principaux facteurs impactant la réussite des élèves du Secondaire Quatre (résultat du bac) dans la ville de Jacmel. Il vise à consacrer l'analyse et l'interprétation des discours des personnes interviewées et aussi les données collectées sur le terrain. L'idée, c'est de démontrer les facteurs qui peuvent impacter la réussite des élèves du Secondaire Quatre (résultat du bac).

1. Méthodologie adoptée

Cette recherche utilise la méthode qualitative. À côté de cela, nous avons réalisé des collectes de données sur les terrains auprès de certains acteurs du système éducatif. La collecte des informations s'est déroulée de la fin du mois de mai 2024 jusqu'à la fin du mois de juin 2024 dans la ville de Jacmel, une commune choisie du département du Sud-Est en Haïti. Une table de tabulation a été préparée au préalable. La collecte des données a commencé par une séance de travail avec les personnes concernées qui sont les responsables d'établissements, les enseignants.es et les élèves. L'enquête reçoit son questionnaire ou son guide d'entretien avec des clarifications.

Au-delà des questionnaires, nous avons recours à des entretiens semi-dirigés à partir d'une grille de recherche, tout en limitant une récolte orale d'information. Dans cette optique, deux entretiens semi-directifs ont été conduits auprès des responsables d'écoles publiques et non publiques. L'espace-temps qui nous concerne sont les (5) cinq dernières années, à savoir 2018 à 2023. Et notre échantillon est composé de 30 enseignants de S4, de 6 responsables d'écoles (directeurs/directrices), et de 60 élèves de S4.

L'échantillon retenu dans ce travail est institutionnel, c'est-à-dire qu'il a été planifié à propos d'un ensemble de critères (Savoie-Zjc, 2000). Il a été obtenu en utilisant la technique des échantillons volontaires qui s'avère être une technique non probabiliste (Beaud, 2003). Les écoles choisies étaient en toute liberté de participer à cette recherche. Cependant, il y en a qui ne veulent pas vraiment de fournir une série d'informations à ce sujet. Une des techniques efficaces pour y arriver à reproduire fidèlement la population d'intérêt.

Les premières démarches ont été menées auprès des directeurs et auprès des enseignants du Secondaire Quatre. Après, pour les élèves, ils se sont portés volontaires, et il y avait 60 sélectionnés qui présentent des caractéristiques diversifiées. En principe, la construction d'une population statistique dépend toujours des objectifs de recherche de la charge d'étude. Il convient en ce sens de justifier notre préoccupation. Pour se faire, six écoles ont été choisies, dont (3) trois écoles publiques et trois écoles non publiques.

2. Présentation des résultats

Après la collecte des données de l'enquête, la tâche principale est la présentation des résultats et leurs analyses. Des résultats des examens officiels pour les différentes écoles retenues sont présentés. Il faut souligner que le manque de données disponibles a contraint à ne présenter que celles disponibles. C'est le cas du Lycée Célie Lamour (LCL) pour l'année scolaire 2018 - 2019.

Tableau 2. Résultats des examens officiels du baccalauréat premier parti des années traditionnelles du Lycée Célie Lamour (LLC) de 2018-2019.

Années	Nombre d'élèves	Admis	Ajournée	Élimine	Proportion
2018-2019	158	105	50	3	158
2019-2020	Données	non	dis	po	Nibles

Source : Tirer de la direction de l'école Lycée Célie Lamour (LCL), 2019-2020.

Le tableau montre que les résultats de l'année académique 2018-2019 n'ont pas été totalement mauvais. Avec 105 admis sur un total de 158 élèves ayant participé aux examens, cela donne un pourcentage de 92, 49 %. Nous ne savons rien des résultats des examens extraordinaires de la même année. Car les données de l'ajournée ne sont pas disponibles. Cependant, si les résultats du Lycée ont été légèrement positifs, une autre école enquêtée a eu un résultat légèrement catastrophique. C'est le cas du Lycée Jacob Martin Henriquez (LJMH) pour l'année académique 2018-2019.

Alors, pour cet établissement, à savoir, le Lycée Jacob Martin Henriquez (LJMH), il est possible de présenter des données sur toute la période concernant la recherche, c'est-à-dire de 2018 à 2023.

Tableau 4. Résultats des examens officiels du bac unique de Lycée Jacob Martin Henriquez (LJMH) 2018-2023.

Années académiques	Nombre d'élèves	Réussite	%	Échec	%
2018-2019	55	23	41,81 %	32	58,18 %
2019-2020	95	80	84,21 %	15	15,78 %
2020-2021	84	83	98,80 %	1	1,19 %
2021-2022	85	52	61,17 %	33	58,82 %
2022-2023	142	87	61,26 %	55	38,73 %

Source : Lycée Jacob Martin Henriquez (LJMH) (2024).

De ce tableau, les 98,80 % représentent le plus grand pourcentage des cinq dernières années. Sur un total de 84 inscrits, 83 réussis, et 01 échoué pour l'année 2020-2021.

L'année 2019-2020 se place en 2^e position avec un taux de 84,21 % sur un total de 95 inscrits, 80 réussit et 15 (15,78 %) échouent. Puis, 2022-2-23 se place en 3^e position avec un taux de 61,26 % réussi sur un total de 142 inscrits, 87 réussis et 55 (38,73 %) échoués. En ce qui a trait à l'année 2021-2022, elle se place en 4^e position avec un taux de 61,17 % réussi sur un total de 85 inscrits, 52 réussis et 33 (58,82 %) échoués. Et pour l'année 2018-2019, 23 réussis sur un total de 55 inscrits et 32 (58,18 %) échoués.

On peut dire que les résultats du Lycée Jacob Martin Henriquez (LJMH) sur les (5) cinq années académiques étudiées sont plutôt mitigées. C'est quand même une situation d'échec, ou disons-nous que ces résultats sont donc liés à la compréhension des élèves.

Tableau 6. Répartition des élèves du Secondaire 4 concernant leurs compréhensions de cours

Compréhension de cours	Nombre	Proportion
50 %	27	45 %
60 %	10	16,67 %
70 %	12	20 %
80 %	8	13,33 %
Total	60	100

Source : Enquête réalisée

Selon le tableau ci-dessus, le 45 % représente le plus grand pourcentage de la répartition d'élèves comprenant les cours dispensés sur un total de 60 élèves interrogées. Il y a 16,67 % d'élèves qui comprennent à 60 %, 20 % à 70 % et enfin 13 % comprenant les cours à 80 %.

En effet, pour les responsables, la grève des enseignants a un impact négatif sur la réussite des élèves. D'une part, la période de grève est un moment d'abandon total pour les élèves. Cet abandon crée automatiquement un sentiment de démotivation et de découragement chez l'élève. Selon Paul (2004) un directeur d'école, la grève est la veine ouverte du système éducatif. Il l'exprime ainsi :

Oui, elle peut tout faire. Elle peut causer l'échec, l'abandon, redoublement. Quand l'élève ne voit pas la présence des enseignants dans la salle de classe. Il ne s'intéresse pas aux activités scolaires. Le programme de Biden aussi a beaucoup de poids sur la réussite des élèves haïtiens. Lorsque les élèves savent qu'ils partent, ils ne s'intéressent pas aux activités scolaires. Et ce programme provoque des abandons scolaires, des échecs tout ça (Entrevue réalisée avec Paul le 21 juillet 2024).

C'est aussi le cas d'un autre responsable qui va dans le même sens en disant :

Oui la grève des enseignants a un impact négatif sur la réussite des élèves surtout en classe d'examen. Lorsque les enseignants sont en grève, ils n'arrivent pas vraiment à boucler le programme scolaire de l'année. Avec la perduration de la grève, le niveau de performance des élèves en classe d'examen s'abaisse considérablement (Entrevue réalisée avec Carl-Brois. Le 21 juillet 2024).

En effet, selon les responsables, les impacts négatifs sont divers et leurs manifestations sont claires dans la population étudiée. Ces impacts sont le redoublement, la démotivation et l'abandon aussi peuvent constituer l'échec scolaire.

Tableau 7 : Répartition des impacts de la grève des enseignants.

Compréhension des impacts de la grève	Nombres d'élèves	Proportion
Redoublement	20	33,33 %
Démotivation	18	30 %
Abandon	8	13,33 %
Échec scolaire	14	23,33 %
Total	60	100

Source : Enquête réalisée.

En ce qui a trait à ce tableau, la démotivation scolaire représente le plus grand pourcentage de la répartition des élèves sur la compréhension de l'impact de grève des enseignants. Alors, parmi les principaux éléments ayant des impacts sur la réussite des élèves : les 30 % représentent la démotivation scolaire, 23 % l'échec scolaire, 13,33, l'abandon, et le 33,33 % qui représente le redoublement. Ce qui indique que nous avons affaire à une population d'élèves où la démotivation scolaire constitue un des grands impacts de la grève des enseignants.

Alors, il est possible de signaler que tous les facteurs ayant un impact négatif sur la réussite des élèves ne sont pas isolés. Ils sont également liés à l'environnement immédiat de l'élève, c'est-à-dire à sa famille, mais aussi à la pédagogie utilisée pendant les cours en l'absence de grève.

Tableau 9 : Répartition des élèves selon l'empêchement à la réussite.

Empêchement	Nombre d'élèves	Proportion
Irresponsabilité de l'enseignant	8	13,33
Irresponsabilité de l'État	12	20 %
Problème familial	25	41 %
Pédagogies inadaptées	15	25 %
Total	60	100

Source : Enquête réalisée

Selon ce tableau, les 41 % représentent le plus grand pourcentage de la répartition des élèves sur l'empêchement de leur réussite. Il y a 20 % qui affirment que c'est l'irresponsabilité de l'État qui les empêche de réussir, et pour 13,33 % c'est l'irresponsabilité des enseignants et enfin pour 25 % c'est la pédagogie inadaptée qui les empêche de réussir. Cela implique que l'enquêteur a affaire à une population où l'empêchement de sa réussite scolaire est dû plutôt à un problème familial. Sur un total de 60 élèves interrogées, 25 affirment que c'est le problème familial qui les empêche de réussir.

3. INTERPRÉTATION DES DONNÉES STATISTIQUES DES ÉLÈVES DU SECONDAIRE QUATRE

En examinant les données statistiques du terrain choisi. En premier lieu, la première question, qui visait à déterminer le pourcentage de la compréhension des élèves, dont 27, a répondu qu'ils ont compris à moins de 50 %, 10 à 60 %, 12 à 70 % et 8 à 80 %. En second lieu, la deuxième question qui visait à déterminer si la grève des enseignants a impacté sur la réussite des élèves du Secondaire Quatre, a reçu 20 réponses positives (Sagnes, 1994) (33,33 %), 14 (23, 33 %) ont répondu à plus de 60 %, 8 (13,33 %) ont répondu 80 % et 18 (30 %) ont répondu 70 %.

Dans le tableau 02, nous constatons que la grève des enseignants a un impact négatif sur le droit le à la formation des élèves du Secondaire quatre. Ensuite, la troisième question, qui visait à déterminer si les élèves participent dans les séances du cours, a reçu 22 réponses positives (36 %) ont répondu plus de 50 % et 12 (20 %) ont répondu plus de 60 %, 14 (23,33 %) ont répondu 60 % et 10 (16 %) ont répondu moins de 50 %.

Puis, la quatrième question qui visait à déterminer si les élèves du secondaire quatre ont un problème qui les empêche de réussir en classe d'examen, a reçu 25 réponses (41 %) ont répondu l'irresponsabilité de l'État, 8 (13,33 %) ont répondu irresponsabilité des enseignants, 20 réponses (20 %) ont répondu problème familial et 15 réponses (25 %) ont répondu pédagogie inadaptée. De plus, la cinquième question, qui visait à déterminer si les élèves ont quelque chose qui leur empêche d'être motivés dans leur apprentissage scolaire, a reçu 15 réponses (25 %) ont affirmé que c'est la grève des enseignants, 12 (20 %) ont répondu l'irresponsabilité des parents, 25 réponses (41 %) ont répondu loisirs, et 8 (13,33 %) ont répondu formation des enseignants.

En ce qui a trait à la sixième question qui visait à déterminer si la grève des enseignants a un impact négatif sur la réussite des élèves du Secondaire quatre, a reçu 58 (96,67 %) réponses oui et deux réponses non (3, 33 %). Et enfin, la septième question qui visait à déterminer si les élèves sont d'accord qu'on doit repenser la grève des enseignants a reçu 60 (100 %) réponses oui.

Les directeurs d'école sont les personnages incarnant les établissements. Les résultats positifs des établissements sont toujours brandis par des directeurs pour faire éloge de leur

établissement. À Jacmel comme dans les autres villes d'Haïti, les directeurs sont souvent dépassés par les mouvements de grève. Surtout ceux des Écoles publiques. Alors, un bon résultat de l'établissement est comme un trophée faisant la satisfaction des directeurs.

Tableau 12 : Répartition des directeurs sur la satisfaction des résultats des élèves du Secondaire 4

Satisfaction des résultats.	Effectif	Proportion
Peu satisfait	4	80 %
Satisfaisant	1	20 %
Très satisfaisant	0	0
Pas du tout	0	0
Total	5	100

Source : Enquête réalisée.

Selon ce tableau, le 80 % représente le plus grand pourcentage de la répartition de la répartition des responsables concernant leur satisfaction de leur établissement. Sur un total de 5 responsables questionnés, 04 affirment qu'ils sont peu satisfaits de leur résultat du baccalauréat durant ces cinq dernières années. Et le 1 (20 %) représente un seul responsable qui est satisfait de son résultat durant ces cinq dernières années. Ce qui implique que l'enquêteur a affaire à une population où son résultat du baccalauréat n'a pas été satisfaisant pendant ces cinq dernières années.

Tableau 13 : Répartition des responsables selon leur compréhension de l'impact de grève.

L'échec des élèves secondaire quatre	Effectif	Proportion
Irresponsabilité de l'État	2	40 %
Gestion inefficace de ressources humaines enseignantes	3	60 %
Formation initiale des enseignants	0	0
Manque de moyen économique	0	0
Total	5	100

Source : Enquête réalisée

Selon le tableau ci — dessus, le 60 % représente la grande proportion de la répartition des responsables concernant l'échec des élèves du secondaire quatre. Sur un total de 5 responsables questionnés, 3 (60 %) affirment que c'est la gestion inefficace des enseignants qui cause l'échec des élèves du secondaire quatre. Et il y en a deux (40 %) qui affirment que c'est

l'irresponsabilité de l'État qui cause l'échec des élèves du secondaire quatre durant ces cinq dernières années.

Il est vrai que les conditions de travail sont un élément important de la lutte syndicale. Mais le plus souvent, l'élément sur lequel les grévistes mettent l'accent dans leurs revendications est la question des salaires. Et dans cette logique, les éléments les plus précieux sont les chiffres.

En effet, tous les responsables s'accordent à dire que le salaire est la source de la motivation des enseignants. Parmi eux, Carl-Brois a dit :

C'est le salaire qui constitue une source de motivation pour les enseignants. Car, sans le salaire, les enseignants ne peuvent être motivés pour dispenser les cours. Il a une famille, il a des obligations. S'ils ne sont pas en mesure de satisfaire certains besoins primaires, ils se sentent traités en parents pauvres. Comment peuvent-ils donner un résultat satisfaisant ? Et c'est la raison pour laquelle, les enseignants sont en graves difficultés sur la performance des élèves en général.

En bref, la réflexion sur les conditions de travail n'est pas absente dans les luttes des travailleurs en grève. En général, ils parlent de ça. Mais les réalités structurelles de l'État les empêchent de trouver satisfaction. Cette situation conduit les grévistes, dans une certaine mesure, à forcer les autorités étatiques à augmenter la valeur des salaires, en laissant de côté la loi qui oblige l'État à ajuster les salaires en fonction du taux d'inflation. Dans ce cas, ils évaluent le tout en chiffre, mais dans les négociations les chiffres de l'augmentation n'arrivent pas à être en harmonie avec l'inflation galopante que le pays connaît depuis des décennies.

Dans cette situation, la motivation des enseignants est donc au point mort. Et souvent, beaucoup d'entre eux ont des lettres de nomination et travaillent sans être payés, et d'autres travaillent dans une situation irrégulière, c'est-à-dire sans lettre de nomination ou contrat. Dans ce cas, rémunération et motivation riment et s'unissent dans une même logique (Étienne, 2007 ; Perchellet, 2010).

Tableau 14 : répartition des directeurs suivant leurs opinions sur les sources de motivation des enseignants.

Motivation des enseignants	Effectif	Proportion
Remuneration	4	80%
Formation continue des enseignants	1	20 %
Responsabilité des parents	0	0
L'interaction avec la direction	0	0
Total	5	100

Source : Enquête réalisée

Selon le tableau ci — dessus, les 80 % représentent la grande proportion de la répartition des responsables concernant la motivation des enseignants. Sur un total de 5 responsables questionnés, 04 (80 %) affirment que la rémunération est la source principale de la motivation des enseignants. Et il y a un seul 1 (20) qui affirme que la formation des enseignants constitue une source démotivation pour les enseignants

Cependant, même si certains enseignants estiment que les chiffres concernant les salaires sont importants, d'autres considèrent qu'il ne s'agit pas seulement de somme d'argent quand on parle de salaire, mais les prestations sociales ont une place très importante. Sur ce Paul a dit : *«selon moi, l'État doit pouvoir changer la condition de travail des enseignants. Une rémunération satisfaisante à temps. Un service d'assurance sanitaire permettant aux enseignants d'être fiers dans l'exercice de leur métier »*. Alors c'est vrai que certains détails n'ont pas été mentionnés, mais Paul a abordé la question sociale comme la santé et aussi la fierté, qui sont des éléments qui peuvent pousser n'importe quel travailleur à toujours donner le meilleur de lui-même.

Tableau 15 : Répartition des directeurs sur la compréhension de la grève des enseignants.

Accord ou non-accord	Nombre	Proportion
Oui	5	100 %
Non	0	0 %
Ni oui ni non	0	0 %
Pas tout à fait	0	0
Total	5	100

Source : Enquête réalisée

Selon le tableau ci — dessus, le 100 % représente la grande proportion de la répartition des responsables concernant le réexamen de la grève des enseignants. Sur un total de 5 responsables questionnés, les cinq affirment qu'on doit repenser la grève des enseignants. Car elle a un impact négatif sur la réussite des élèves du Secondaire Quatre. Cela indique que, l'enquêteur a affaire à une population où la grève des enseignants constitue une source de préoccupation sur la réussite des élèves dans leur établissement.

C'est le cas de Paul :

Oui, je suis d'accord. Les enseignants doivent repenser leurs grèves pour éviter aux élèves d'être victimes. Car la grève des enseignants abaisse le niveau de performance des élèves.

Abaisse le taux de résultats des élèves du secondaire quatre ainsi que des autres élèves.

Les élèves sont également d'accord. Mais repenser la grève sans regarder la structure et le système qui la facilitent reste un défi, puisque les grévistes n'agissent pas selon leur volonté, mais selon les conséquences et les conditions auxquelles ils sont confrontés en tant que professionnels. Dans ce cas, la question de repenser la grève semble être liée à l'impact négatif de la grève sur la réussite des élèves, en particulier ceux du Secondaire Quatre à Jacmel. Mais cette réponse ne voit pas les choses dans une logique structurelle visant à repenser le système éducatif haïtien.

CONCLUSION

Les résultats nous permettent de trouver les principaux facteurs qui sont liés aux problèmes de la grève des enseignants et ceux qui sont liés à la réussite scolaire. D'une part, nous sommes arrivés à déterminer que l'abandon scolaire, la démotivation scolaire, les échecs, et les redoublements scolaires sont des impacts négatifs de la grève enseignante sur la réussite des élèves du Secondaire Quatre dans la ville de Jacmel. D'autre part, les résultats permettent d'identifier les facteurs de réussite scolaire : une rémunération satisfaisante, une gestion efficace des ressources humaines ont des impacts positifs sur la réussite des élèves. Toutefois, il convient de souligner que les résultats obtenus ne sont pas fournis tant de formations pertinentes pour atteindre l'objectif visant à déterminer les impacts de la grève des enseignants sur la réussite scolaire des élèves du Secondaire Quatre dans la ville de Jacmel.

De ce fait, il y avait des écoles qui ont refusé de fournir des informations et il y en a même qui nous ont catégoriquement refusés. De plus, la Direction départementale d'éducation comme étant l'instance la mieux placée pour donner des informations, n'a pas vraiment une base de données à fournir comme informations.

BIBLIOGRAPHIE

Beaud, P. P. (2003). L'échantillonnage. In D. B. Gauthier (Ed.), *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données* (pp. 211-242). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Bourdieu, P & Passeron, J — C (1964). *Les Héritiers les étudiants et la culture*. Paris. Les Éditions de Minuit.

Cadet, Jean Brière (2024). L'enseignement, un métier en voie de disparition en Haïti. 2024. Disponible sur : <https://hal.science/hal-04711044v1/document>. Consulté le 8 décembre 2024.

Clare Jhon D, (1993). *La révolution industrielle*. Qubec Gamma.

Cohen Norbert (1987). La grève : une nouvelle forme d'action revendicative *In : Droit et société*, n° 7.

Cohen, D. (1987). Technologie, politique et pratique éducatives. Évaluation et analyse des politiques éducatives, 9, 153-170.

Étienne, Sauveur Pierre (2007). *L'énigme haïtienne. Échec de l'État moderne en Haïti*. Montréal : Mémoire d'encrier et Les Presses de l'Université de Montréal.

Frajerma, Laurent (2013). La grève enseignante, en quête d'efficacité. Paris Syllepse. Disponible sur : <https://www.laurent-frajerma.fr>>...

Gubbels R. (1962). *La grève, phénomène de civilisation*, Bruxelles, ULB-Institut de Sociologie

Pierre, Léonel (2004). *Le mouvement syndical haïtien : luttas et conquêtes dans le secteur de l'éducation 1986-2000*. Mémoire de Licence en administration publique. Université d'État d'Haïti INHAGEI.

Savoie-Zajc, Lorraine. La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques. *Canadian Journal of Criminology* 2000 42 :4, 522-526.

Tournier, Maurice (1987). René Mouriaux, *Le syndicalisme dans le monde*. In: *Mots*, n° 36, septembre 1993. Un demi-siècle de vocabulaire syndical, sous la direction de Anne-Marie Hetzel, René Mouriaux et Maurice Tournier. Pp. 127-128.